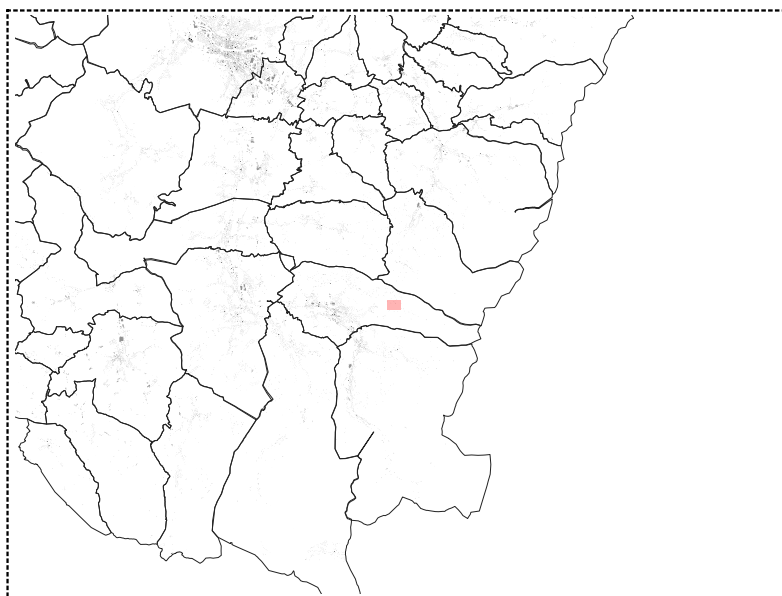
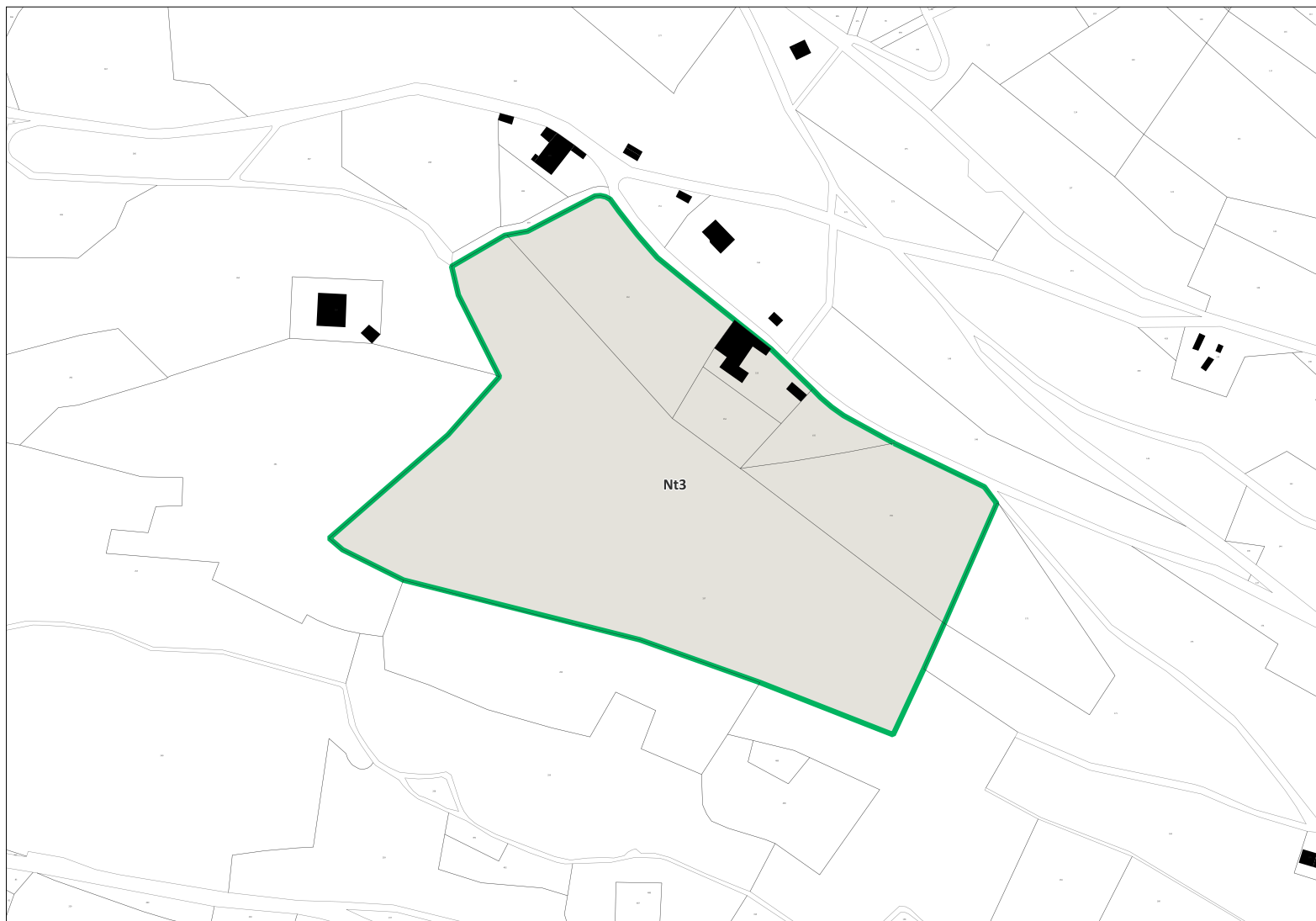




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

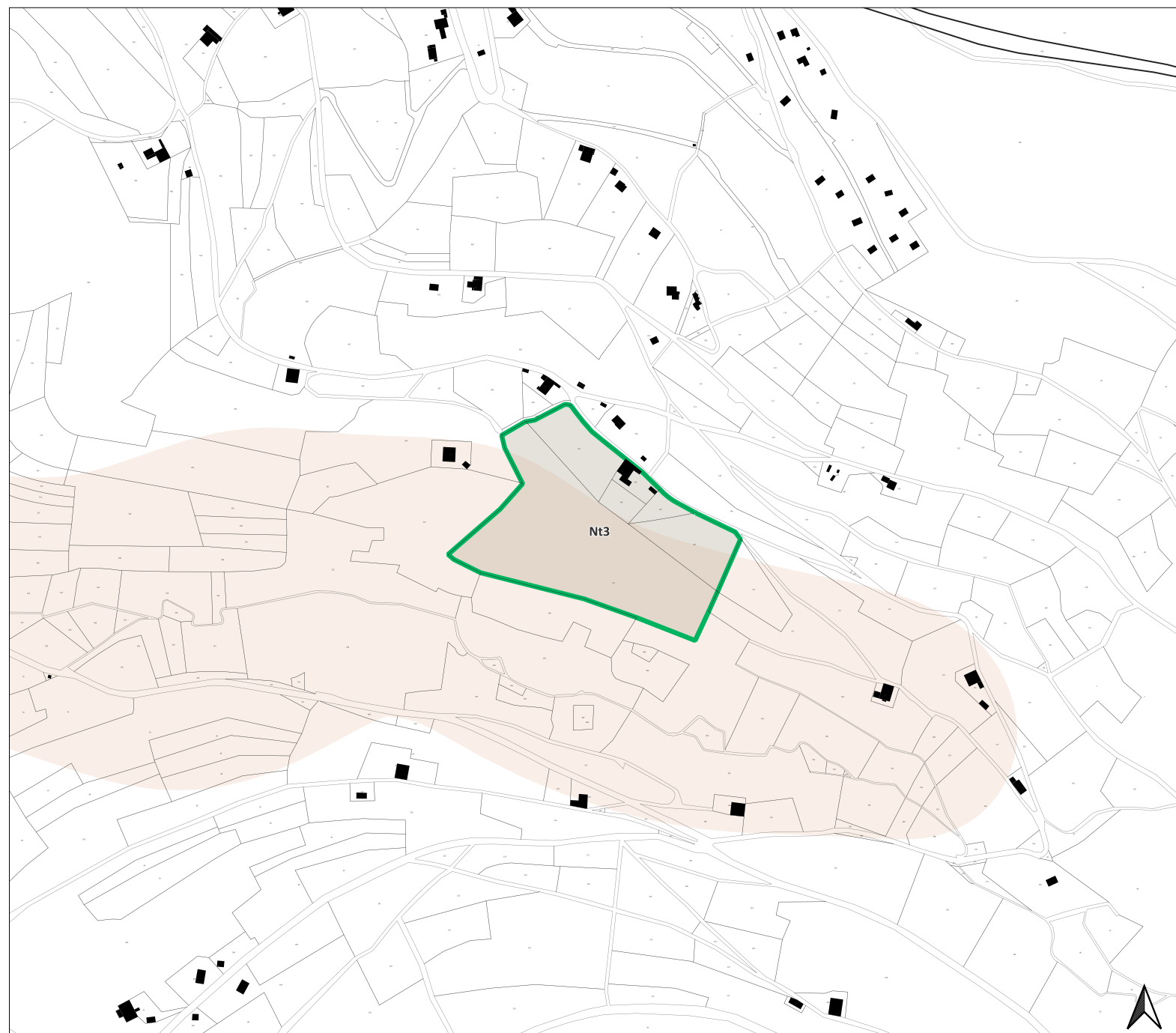
SURFACE (en ha) : 3.52

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

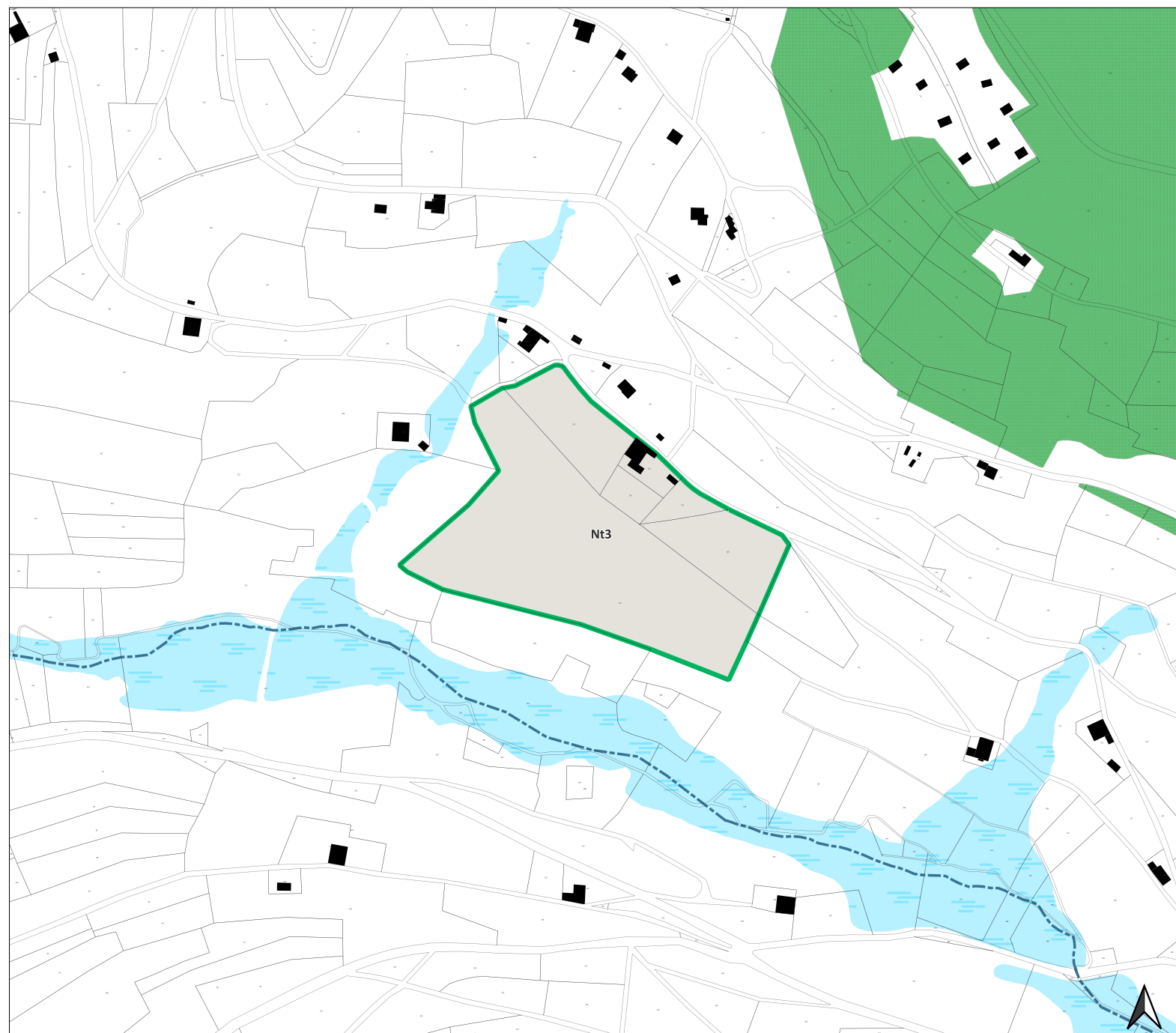
> Gîte Vosges Les Ebeteux : Développement de l'activité avec la création de 4 kerterres, la rénovation d'une dépendance existante et la mise en place d'une piscine naturelle





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3
STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

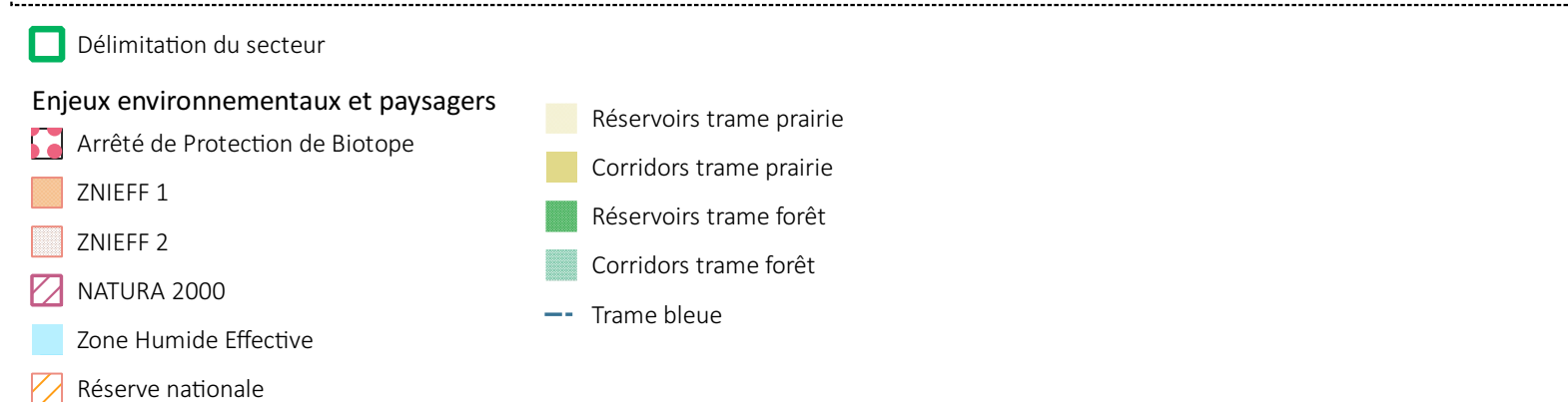
Enjeux liés aux risques naturels	
CRUE CENTENALE	PPRI DE LA MEURTHE
Niveaux d'aléa : Modéré ou fort	Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
Niveaux d'aléa : Fort	Zone rouge : zone d interdiction
Niveaux d'aléa : Très fort	ARGILES
	Faible
	Moyen

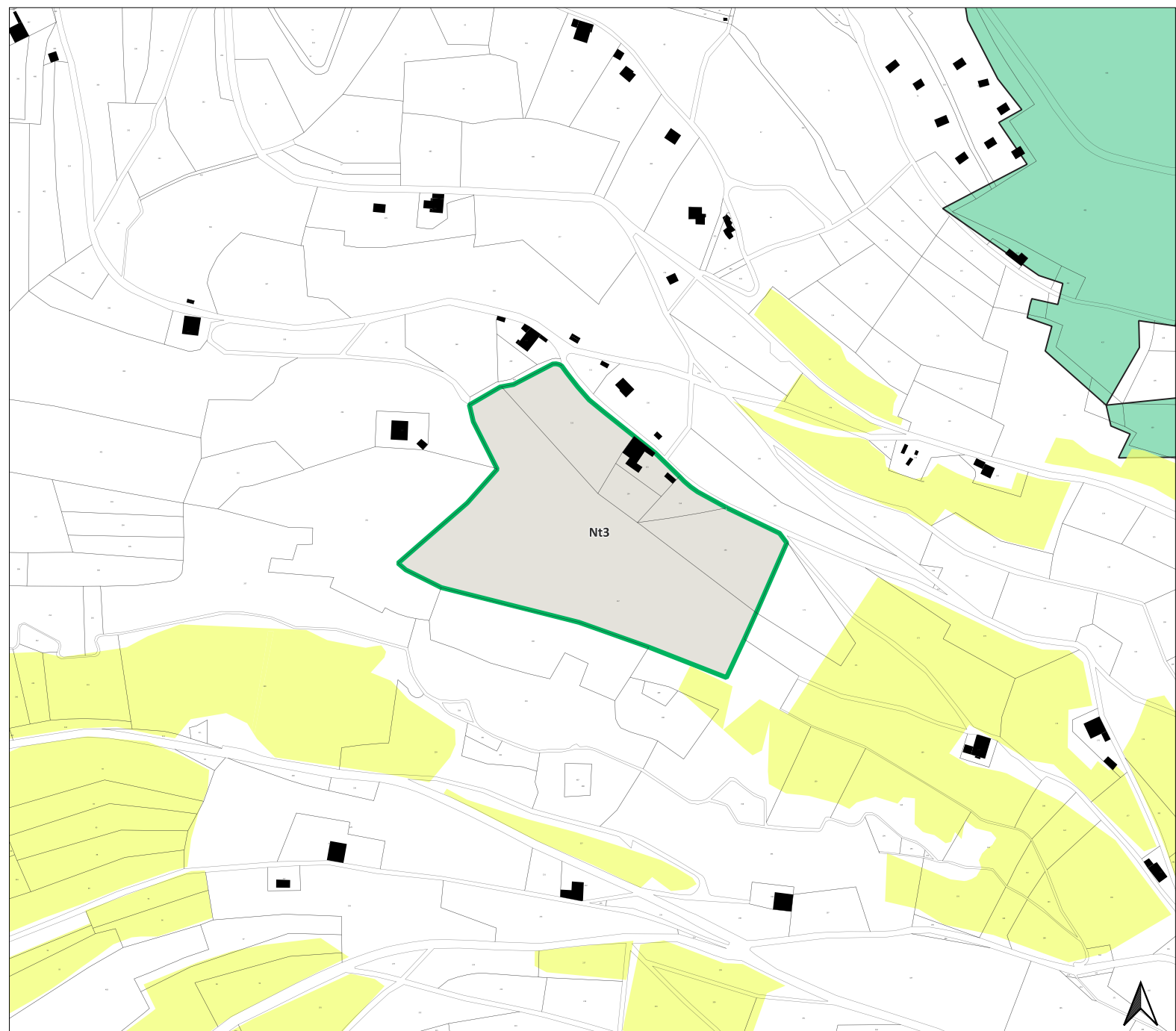


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZNIEFF 2. Le site existe déjà, il s'agit de le développer. Aucun impact n'est attendu avec la faible emprise au sol des constructions autorisées.





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Nt3

STECAL : Secteur permettant les hébergements touristiques : augmentation de l'emprise au sol possible jusqu'à 200 m²

ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières. L'espace boisé ne relève pas de la forêt domaniale c'est une propriété privée.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques